

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5358>



Affectation des TZR

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - TZR -



Publication date: jeudi 13 juillet 2017

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le GT d'affectation des TZR s'est tenu aujourd'hui. Ce groupe de travail fût l'occasion d'un travail intense de vérification et de discussion entre les services du Rectorat et les commissaires paritaires pour affecter au mieux les TZR de l'académie.

A l'issue de ce groupe de travail, un nombre important de TZR recevront une affectation à l'année sur un, deux et parfois hélas trois établissements.

Les commissaires paritaires du SNES-FSU ont défendu une équité de traitement dans les affectations face aux contraintes posées par le rectorat en terme de limitation de frais de déplacement et d'occupation maximale des TZR.

Certaines situations ont été suspendu pour un nouvel examen par les services du Rectorat.

Les TZR qui n'ont pas reçu d'affectation à l'année à l'issue du GT pourront encore en recevoir une fin août en fonction de l'apparition de nouveau besoin.

Le SNES-FSU a informé dès aujourd'hui l'ensemble des collègues syndiqués mais aussi ceux qui ont envoyé une fiche syndicale.

Le SNES Dijon reste joignable cet été par mel : s3dij@nes.edu.